



MARTRIN N F O S

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - COMMUNE DE MARTRIN.

Comme il était dit dans le bulletin municipal de Février 1990, qui relatait les travaux effectués en 1989, l'année 1990 a été pour le Conseil Municipal de MARTRIN, une année de préparation de dossiers et surtout une année de constitution de réserves pour faire face à ces projets.

C'est une des raisons qui ont fait qu'il n'y a pas eu de bulletin en 1991.

L'année 1991 par contre a vu l'aboutissement de ces projets, même si tous ne se sont pas définitivement concrétisés du fait de l'annonce tardive des accords de subventions.

ASSAINISSEMENT - LE CAYLA :

Le fonctionnement des égouts du Cayla posait de graves problèmes d'engorgements, ce qui nous a amenés en 1989 à vérifier l'état du système d'épandage. Il a été constaté qu'il ne fonctionnait plus, car le filtrage à travers le gravier ne s'effectuait plus.

Il a donc été mis en place des fosses de décantation et de dégrais-sage, du même type que celles qui sont en service à la salle polyvalente. Les travaux de terrassement ont été effectués avec la pelle du SIVOM. L'ensemble a été réalisé à la fin de l'année 1989, mais les factures ont été payées en 1990 et le coût n'avait pu vous être donné.

Décompte des travaux :

Coût H.T.		44 855,10
TVA récupérable	8 343,06	
TOTAL TTC payé	53 198,16	
Subvention Département (Conseil Général)	21 000,00	
Subvention Région (Agence Adour-Garonne)	12 000,00	
Part de la Commune		11 855,10

REPARATION DE LA MAIRIE :

Les travaux de réparation du bureau de la Mairie et du couloir d'entrée (salle d'attente) ont été commencés en 1990 et se sont terminés en 1991.

Les crépis ont été entièrement refaits. Le plafond du couloir a été également refait. La porte d'entrée de la salle de la Mairie et celle du couloir ont été remplacées. Celle de la cantine sera remplacée prochainement.

Des meubles de rangement ont été achetés pour profiter au maximum la place disponible, car le bureau est effectivement de dimension restreinte.

Voici le montant des diverses factures :

Plâtrerie - Crêpis	16 246,42
Peintures - Tapisseries	7 938,58
Electricité	6 900,71
Menuiserie - revêtement	24 439,25
Mobilier	13 087,87
TOTAL TTC	68 612,83

TVA à récupérer	10 759,86
Subvention Conseil Général	28 587,00

ACHAT DE VAISSELLE POUR LA SALLE POLYVALENTE :

Au mois d'Avril 1990, il a été décidé, avec les Associations de la Commune qui utilisent la Salle Polyvalente, d'acheter de la vaisselle, car l'achat de couverts jetables représentait une dépense qui en fin de compte n'était pas négligeable. D'autre part, à la cantine scolaire, le renouvellement ou l'achat de nouveaux ustensiles de cuisine était indispensable.

Il a donc été effectué un achat groupé qui a permis d'obtenir des prix intéressants.

Les Associations ont versé ensemble la valeur hors-taxes de la vaisselle utilisée à la salle. La Commune a payé celle qui est pour la cantine et la totalité de la TVA, qui lui sera reversée par l'Etat.

Voici le détail des chiffres :

Coût total TTC	7 364,15
Participation des Associations HT.	5 572,67
Achat pour la cantine HT.	636,56
Total HT.	6 209,23
TVA. sur la totalité	1 154,92
TOTAL TTC	7 364,15

Cette vaisselle est utilisée gratuitement par les Associations. Elle est prêtée à toutes les familles de la Commune, même si elle est utilisée en dehors de la salle. Elle peut être prêtée également à tous ceux qui louent la salle.

La participation qui est demandée est de :

2 F par couvert
ou 200 F pour la totalité de la vaisselle

La vaisselle doit être rendue propre et s'il y a des manquants, ils sont facturés au prix d'achat.

Le montant de la location est perçu par la Commune pour le compte des Associations (achats futurs ...).

Le prix de location de la salle n'est pas modifié.

En voici le rappel :

Associations de la Commune	gratuit
Autres utilisateurs	
Location longue durée (noces, repas)	500 F
Location courte durée (apéritif, vin d'honneur)	300 F
Caution (à verser en prenant la clef)	800 F

Au 31/12/91, les diverses locations perçues représentent :

location de vaisselle	384 F
location de salle	2 000 F

TRAVAUX DE VOIRIE :

En 1990, il a été refait 2 750 m de revêtements de routes communales. Ces travaux ont été effectués dans le cadre du SIVOM comme chaque année.

Divers autres travaux de voirie ont été faits. Certains, qui n'avaient pas été inclus dans les prévisions du SIVOM ont été facturés directement à la Commune. En voici le détail :

Travaux programmés par le SIVOM	91 520,00 F
Travaux payés directement par la Commune	46 889,06 F
TOTAL TTC	138 409,06 F

Il a été perçu 3 090 F de participation de particuliers.

En 1991, la longueur des chemins sur lesquels le revêtement a été refait est de 2 820 m. Le montant total des travaux effectués (y compris les réparations diverses) est de :

Payé SIVOM	96 286,68 F
Payé Commune	13 547,74 F
TOTAL TTC	109 834,42 F

Participations de particuliers pas encore encaissées

REPARATIONS A L'EGLISE :

Les divers travaux de réparation ou d'entretien de l'église, qui se sont échelonnés au cours de l'automne 1991 et le début de l'année 1992, ne sont pas encore terminés, mais il est possible de faire un bilan provisoire.

La première tranche de travaux, réalisée en 1991, a consisté en la remise en état de la chapelle de Saint Clément : enlèvement des crépis et mise en valeur de la pierre et des sculptures, dallage du sol en grès, nettoyage et mise en place du "Tombeau du Commandeur". En même temps, la peinture de l'église a été refaite, ainsi que des parties de crépis qui étaient dégradées.

Divers autres travaux ont été effectués : réparation des toitures et de la protection contre l'humidité du mur côté ouest (plaques d'éverite).

Commencée à l'automne, la réparation de la sacristie située à droite du chœur se termine actuellement et constitue la "tranche 1992" des travaux. Il s'agit d'aménager ce local pour que le prêtre qui dessert la paroisse puisse y assurer une permanence. Cette pièce servira également à ranger les papiers et autres objets de la paroisse qui jusque là étaient au presbytère.

Le plancher, en très mauvais état a été remplacé par une dalle recouverte de carrelage. Les murs ont été isolés par une cloison avec isolation.

Le plafond a été refait et isolé. Enfin un coin "toilettes" a été aménagé : cela a nécessité la pose d'un compteur d'eau, et le raccordement au réseau d'assainissement.

Bilan provisoire des travaux (factures payées à ce jour) :

Peinture de l'église TTC	51 815,63 F
Autres travaux au 31/12/91	64 400,86 F

Pour la restauration de la chapelle et la remise en valeur du "Tombeau du Commandeur", le Conseil Général a accordé une subvention du Fonds Départemental d'Intervention Culturelle de 50 000 F.

- Lorsque les travaux seront définitivement terminés le Conseil Municipal et le Conseil Paroissial se retrouveront pour déterminer la participation financière de la Paroisse.

La prise en charge de l'ensemble des travaux par la Commune permet de récupérer la valeur de la TVA.

- Mise à l'étude depuis déjà longtemps (le souhait avait été formulé lors des rencontres pour préparer l'achat du "couvent" les 4 et 25 Avril 1986), cette réhabilitation de la chapelle de Saint Clément sera donc bientôt terminée. Il a fallu beaucoup de temps pour étudier le projet, rechercher et obtenir du Conseil Général les aides financières nécessaires. Il a fallu aussi que chacun accepte de situer dans cette chapelle, ce tombeau du 16^{ème} siècle, pièce sans doute unique dans notre région, et cela a pu blesser certaines sensibilités. Pourtant, ce n'est pas l'homme, ce Commandeur "Penavayre del Salès", au demeurant si peu ou si mal connu, qui est ainsi protégé des intempéries, mais plutôt le monument, qui met à l'honneur ceux qui l'ont taillé dans le roc pour en faire ce témoin d'une époque déjà lointaine de notre histoire commune.

- Tous ces travaux (enlèvement du crépis de la chapelle, nettoyage de l'église après les travaux, nettoyage et remise en place du mobilier et des divers objets, transport du tombeau) ont été l'occasion, pour beaucoup, de prouver cette volonté de conserver, d'entretenir, d'embellir ce qui constitue notre patrimoine commun. Cette bonne volonté, ce travail bénévole, manifesté à cette occasion, mais aussi à d'autres moments est un signe très encourageant. Merci à tous ceux qui donnent généreusement de leur énergie et de leur temps.

- Un arrêté du Préfet de l'Aveyron du 25 Février 1992 inscrit le Tombeau de Penavayre del Salès, Commandeur des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques. Deux chapiteaux, qui ont aussi été placés dans la chapelle y sont déjà inscrits depuis quelques années.

TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE :

Prévue pour être réalisée en 1991, cette réparation n'a pu être effectuée qu'au début de 1992, car l'accord de subvention n'avait pas été donné.

Les travaux étaient les suivants : démolition de la toiture ancienne avec récupération de l'ardoise en bon état, arasement des crêtes de mur au mortier de ciment, pose d'une volige neuve recouverte de papier goudronné, couverture avec de l'ardoise neuve sur la face Nord, et avec de l'ardoise ancienne triée et recalibrée sur la face Sud, réparation des chenaux et divers autres travaux comme le raccordement de la ventilation de la salle à des sorties extérieures.

Montant des factures :

Ardoise et volige (achetée et payée en Juillet 1991)	35 849,60 F
Main d' oeuvre et autres fournitures	79 661,40 F
Total HT.	115 511,00 F
TVA 18,6 % récupérable	21 485,05 F
TOTAL TTC.	136 996,05 F
subvention du Conseil Général sur TTC. :	54 798,42 F

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE :

Dans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), il est possible pour chaque commune d'obtenir une subvention (30 % du montant des travaux) pour un projet d'aménagement de village. Le Conseil Municipal a donc décidé de présenter une demande pour aménager le terrain situé autour de la salle polyvalente. Cette demande vient de recevoir un accord du Conseil Régional. Ces travaux pourraient être réalisés à la fin de l'été 92.

Une autre demande a été faite pour refaire une rue du Cayla, mais l'accord de subvention n'a pas encore été notifié.

ELARGISSEMENT ET RECTIFICATION DE LA ROUTE DU CAYLA :

Au cours des dernières années plusieurs tronçons de cette route ont été élargis et rectifiés.

Il reste à faire 200 m au départ de Martrin avec surtout le carrefour de Martrin qui est un goulot d'étranglement, et 2 km du carrefour de Canteperdrix au Cayla.

Des demandes d'aides avaient été formulées au cours des années précédentes, mais il a fallu attendre la fin de l'année 1991 pour que soient données des réponses favorables quoique encore insuffisantes. Mais l'espoir de compléments à venir, nous a décidé à lancer l'opération.

Les entreprises ont été consultées et les travaux viennent d'être adjugés. Ils seront réalisés au début de l'été 1992.

AGENCE POSTALE :

A plusieurs reprises au cours de l'année 1991, la direction de "La Poste" nous a fait part de son intention de fermer l'agence postale de Martrin. Plusieurs réunions du Conseil Municipal ont eu lieu pour en discuter, et l'une d'elles avec un représentant de "La Poste".

Les raisons qui nous ont été présentées sont les suivantes :

- la nouvelle organisation de "La Poste" avec son statut d'entreprise autonome doit obéir aux règles de toute entreprise et donc équilibrer son budget.

- en Aveyron, le budget global fait apparaître un déficit très important. Il est donc demandé aux responsables départementaux de réduire ce déficit, en supprimant des emplois et en travaillant davantage avec la clientèle (ouverture de comptes...).

- l'agence postale de Martrin, à travers les chiffres qui nous ont été communiqués est sur la liste des agences postales à supprimer. La suppression était envisagée pour le début de l'année 1992.

Notre analyse est différente :

La Poste était et doit rester un SERVICE PUBLIC. Nous ne nions pas que ce service doit équilibrer au mieux son budget, mais au niveau national, et non pas au niveau départemental, et encore moins au niveau des petites communes.

La suppression de l'agence ne réalisera pas une grosse économie, car le salaire de la gérante, Madame Paulette DELON a été largement réduit lors des diverses réorganisations du secteur. Ces diverses réorganisations (suppression des facteurs rattachés à Martrin par exemple) ont diminué le nombre des opérations comptabilisées à Martrin.

Ces éléments ne sont imputables ni à l'agence de Martrin, ni à la population locale qui continue à utiliser les services de La Poste (par les facteurs), services qui par décision de la direction de la Poste sont comptabilisés ailleurs.

Notre commune et ses habitants, ont le droit d'avoir à leur disposition ce service public qu'est la Poste. Il faut donc trouver une solution qui permette la présence de la Poste à Martrin.

Après de nombreuses discussions, un accord est intervenu.

En voici les grandes lignes :

- Au printemps 1993, il sera ouvert à Martrin, en remplacement de l'agence postale, un bureau de La Poste qui sera une annexe gérée par la Poste de Montclar.

- Ce bureau sera ouvert 6 jours par semaine, pendant environ 2 heures, en début d'après-midi. Toutes les opérations (envois de recommandés, retraits de fonds etc...) y seront effectuées.

- La Commune s'est engagée à aménager un local accessible au public, et à trouver le financement nécessaire (fonds propres ou subventions).

- La Poste fournira l'aménagement intérieur (mobilier etc...)

- Dans son souci d'être plus près de la population, La Poste demande que dans les mois à venir, en collaboration avec Madame DELON, gérante de Martrin, le Receveur de Montclar, Monsieur VIER, puisse intervenir auprès de la population de Martrin pour présenter à chacun les diverses formules de services qui sont actuellement proposées.

Il nous a paru que cette formule devait donner satisfaction, en maintenant à Martrin un minimum de service public. Elle doit contribuer également à maintenir l'activité de la Poste de Montclar. A l'avenir, ce n'est qu'ensemble, avec les communes voisines qu'il nous sera possible de conserver une certaine vitalité. En veillant à ce que les efforts soient réciproques.

Ce service, qui va entraîner un investissement pour le local, sera d'un coût peu important pour la Commune quant à son fonctionnement (frais d'électricité seulement), car le personnel sera payé en totalité par La Poste, ce qui n'est pas le cas actuellement. D'autre part, une bibliothèque relais du bibliobus, complètera les services de la Poste, avec des prêts gratuits de livres.

Pour arriver à cette conclusion acceptable, il faut souligner l'aide et la compréhension du receveur de Montclar.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Monsieur BEDEL, de la Mission Départementale de la Culture, prépare un livre sur le canton de Saint Sernin.

Une réunion a eu lieu à Martrin pour présenter le thème de cet ouvrage et rassembler tout ce qui, sur notre commune, peut l'aider à retracer cette vie d'autrefois : photos anciennes, outils, objets divers etc ...

Ce livre sera publié autour de l'été.

- L'OPAH va se terminer en 1992. Il est encore temps pour demander les aides prévues dans ce cadre. Si la demande est faite en 1992, vous disposerez de deux ans pour faire les travaux.

DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 1990

NAISSANCES

GALBY Esther et Jonathan, nés à Toulouse le 29 Septembre 1990

CONDAMINES Laure, née à Saint Affrique le 08 Novembre 1990

MARIAGES

MALLEVIALLE Francis et ROUANET Marie Line le 11 Aout 1990 à Valence d'Albigeois

CROS Noël et ALIES Christine le 06 Octobre 1990 à Belmont

DECES

ANGLADE Marie Vve TIERS, née le 25/05/1890 et décédée le 16/06/1990 au Nespoulié

ALVERNHE Daniel Emilien, né le 2/12/1906 et décédé le 3/11/1990 à La Cousinié

PAUL Maria, née le 9/05/1921 et décédée le 5/11/1990 à Saint Affrique

GAVALDA Elie, né le 28/12/1906 et décédé le 21/12/1990 à Saint Affrique

PAUZIE Jean, né le 3/04/1910 et décédé le 1/09/1990 à Verrières

PERSONNES NEES A MARTRIN ET DECEDEES A L'EXTERIEUR

VIALA Léon, né le 18/03/1936 à Coudayrolles et décédé le 21/03/1990 à St Affrique

CONDOMINES Justin, né le 25/01/1901 à la Raffinié et décédé le 5/06/1990 à Réquista

VIALA Marcel, né le 10/06/1908 à La Pagésié et décédé le 29/06/1990 à Castres

DURAND Henri, né le 23/10/1930 à La Laitarié et décédé le 13/09/1990 à Solages

JEANJEAN Maria, née le 7/09/1913 au Clapayrol et décédée le 22/11/1990 à Massac(81)

DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 1991

NAISSANCES

BARTHE Florian, né à Albi le 4 Juin 1991
BEC Rémi, né à Saint Affrique le 15 Août 1991

MARIAGES

GANTOU Roger et BELOTTI Eliane, le 3 Août 1991 à Limoux (Aude)
VIALA Bernard et DELORT Marie-Christine le 26 OCTOBRE 1991 à Martrin

DECES

JUERY Pierre, né le 13/05/1901 et décédé le 21/06/1991

PERSONNES NEES A MARTRIN ET DECEDEES A L'EXTERIEUR

DURAND Firmin, né à la Laitarié le 5/08/1906 et décédé le 11/01/1991 à Nouméa
CAUMEL Germin, né à Escaramels le 28/07/1912 et décédé le 10/04/1991 à Fréjairolles (81)
CONSTANS Joseph, né au Cayla le 6/06/1909 et décédé le 16/04/1991 à St Affrique
ROQUES Pierre, né à la Laitarié le 5/08/1909 et décédé le 3/03/1991 à Albi
BOUZAT Raymond, né à la Prade le 6/08/1910 et décédé le 4/05/1991 à Béziers (34)
ESQUIROL Justin, né à la Cousinié le 25/02/1913 et décédé le 9/05/1991 à Nîmes (30)
RECOULES Théophile, né à Jouvayrac le 6/03/1900 et décédé 18/05/1991 à St Affrique
SUAU Clément, né à Livinhac le 20/09/1903 et décédé le 11/07/1991 à Béziers (34)
MAGADE Marthe, née à la Rémoutarié le 10/01/1910 et décédée le 13/07/1991 à Gaillac (81)
BARTHELEMY M-Louise, née à Pomayrols le 18/08/1909, décédée le 16/07/1991 à St Affrique
MALLEVIALLE Denise, née à Coudayrolles le 1/05/1913, décédée le 29/08/1991 à
St Jean de Serres (30)
ALVERNHE Celestin, né à MARTRIN le 25/12/1922 et décédé le 6/09/1991 à Mende (48)
MARC Andrée, née à Martrin le 11/09/1898 et décédée le 11/09/1991 à Toulouse
DELMAS Gabriel, né à Lamandier le 27/03/1920 et décédé le 1/11/1991 à St Laurent
Aigouze (30)